

## QUESTION TOUCHANT LES SCAPULAIRES

1. Quand on porte simultanément plusieurs scapulaires, comment faut-il les porter pour gagner les indulgences attachées à chacun d'eux ?

R.—Le P. Beringer, consultant de la Congrégation des Indulgences dit à ce sujet dans son ouvrage sur les Indulgences, vol. I. p. 401.

« 2. De même qu'on peut faire partie de plusieurs confréries, et en gagner toutes les indulgences par l'accomplissement fidèle des conditions requises pour chacune d'elles, (Decr. auth., n. 291, ad. 10), ainsi on peut aussi porter simultanément plusieurs scapulaires différents et participer à toutes les indulgences concédées à chacun d'eux. De là vient l'usage assez généralement répandu, de réunir ensemble à un même cordon double les différents scapulaires. Cet usage existe et est approuvé à Rome même. En s'y conformant, on doit cependant tenir compte des points suivants :

a) Il faut toujours que les deux morceaux de drap qui font partie essentielle de chaque scapulaire, tombent l'un sur la poitrine, l'autre sur le dos ; c'est la S. C. des Indulgences elle-même qui rappelle cette prescription (Decr. auth., n. 408 et 423 ad 6).

b) Les différents scapulaires que l'on veut porter ne peuvent pas être remplacés par un scapulaire unique, fût-il, par la broderie ou par le tissage, confectionné de telle manière qu'il eût à lui seul les couleurs de tous ; un pareil scapulaire serait de nulle valeur (l. c. n. 423 ad 6).

De même, les différents scapulaires ne doivent pas être tellement attachés les uns aux autres, qu'ils paraissent n'en faire qu'un : ce qui arriverait s'ils étaient cousus les uns sur les autres par tout le contour, ou s'ils étaient superposés et fixés ensemble par les quatre coins.

En effet, d'après une décision de la S. C. des Indulgences du 26 mars 1887, décision approuvée par N. S. P. le Pape le 27 avril de la même année, les scapulaires doivent être distincts l'un de l'autre, c'est-à-dire qu'il doit y avoir réellement quatre ou cinq scapulaires réunis ensemble par autant de cordons, ou si l'on veut, par un seul et même cordon double ; mais il ne faut pas qu'il n'y ait qu'un seul scapulaire sur lequel on aurait cousu des bandes de drap de diverses couleurs. »

On peut donc réunir par un seul et même cordon double